

Demande d'attribution d'un numéro pacage

• Campagne 2019

À remplir par les nouveaux agriculteurs et les agriculteurs n'ayant jamais demandé d'aides de la PAC à titre individuel ou en tant qu'associé d'une société

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Qui doit remplir ce formulaire ?

Ce formulaire doit être complété par les **personnes physiques ou morales qui n'ont pas de numéro pacage**. Il s'agit plus précisément :

- des personnes physiques n'ayant jamais exercé d'activité agricole auparavant en tant que chef d'exploitation ou associé de société, et s'installant sous forme individuelle ou sous forme sociétaire (*en cas d'installation au sein d'une société ayant déjà bénéficié d'aides de la PAC, cette dernière doit également mettre à jour les informations la concernant sous telepac ou compléter le formulaire **Déclaration des modifications intervenues au sein d'une exploitation***) ;
- des personnes physiques ou morales ayant déjà exercé une activité agricole mais ne détenant pas de numéro pacage et souhaitant demander pour la 1^{ère} fois les aides de la PAC ;
- des personnes morales nouvellement créées et relevant exclusivement des situations listées dans le cas 4 (*cf. ci-après*) ;

Pourquoi ce document ?

Pour pouvoir bénéficier des aides de la PAC (ou, pour les personnes physiques associées de société, pour pouvoir être rattaché à la société qui bénéficie des aides de la PAC), il convient de détenir un numéro d'immatriculation spécifique intitulé « numéro pacage ». Ce numéro est

attribué par la DDT(M)/DAAF sur la base des renseignements indiqués dans ce formulaire et des pièces justificatives jointes à la demande.

Ce numéro permet notamment de déposer une demande d'aides sur telepac.

ATTENTION : L'attribution d'un numéro pacage est soumise à un délai. Si vous souhaitez déposer une demande d'aides sur telepac, renseignez-vous auprès de la DDT(M)/DAAF de votre département **pour connaître la date limite de dépôt du présent formulaire vous garantissant l'attribution d'un numéro pacage avant la date limite de dépôt des demandes d'aides visées**.

IMPORTANT : Modalités d'attribution des droits à paiement de base (DPB) à la nouvelle exploitation

La nouvelle exploitation peut récupérer des DPB auprès d'autres exploitations en concluant avec elles des clauses de transfert A, B, C ou D (notamment avec les exploitations qui exploitaient précédemment les terres reprises). Pour plus d'informations sur ces différents formulaires, se reporter à l'onglet « formulaires et notices » sur le site telepac.

Pour toute question, il est recommandé de contacter la DDT(M)/DAAF du département du siège de l'exploitation.

IDENTIFICATION du demandeur

POUR UNE PERSONNE PHYSIQUE :

M. Mme (rayez la mention inutile) NOM : _____

Nom de naissance : _____

Prénoms : _____ Né(e) le : _____

à : _____ Département ou pays : _____

n° SIRET _____ n° MSA _____

Si l'exploitation a un atelier d'élevage :

n° de détenteur BDNI : **F R** _____ n° attribué depuis le _____

POUR UNE PERSONNE MORALE * :

Dénomination sociale : _____

Forme juridique : ☐ GAEC ☐ EARL ☐ SCEA ☐ SARL ☐ Groupement pastoral

☐ Autres : _____

n° SIRET _____ n° MSA _____

Si l'exploitation a un atelier d'élevage :

n° de détenteur BDNI : **F R** _____ n° attribué depuis le _____

* **Pour les personnes morales nouvellement créées, la liste des associés jointe en annexe du formulaire doit être complétée, et un numéro pacage doit être demandé par chacun des associés n'en détenant pas par ailleurs (en utilisant un formulaire *Demande d'attribution d'un numéro pacage* pour chacun des associés).**

Si la société nouvellement créée ne comporte qu'un seul associé, remplir ce formulaire en renseignant les deux rubriques ci-dessus : « POUR UNE PERSONNE PHYSIQUE » pour l'associé, et « POUR UNE PERSONNE MORALE » pour la société nouvellement créée.

COORDONNÉES du demandeur

Adresse postale (adresse à laquelle les courriers seront adressés) : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Numéro(s) de téléphone fixe : _____

Adresse du siège d'exploitation (ne pas renseigner si identique à l'adresse postale) : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Numéro(s) de téléphone fixe : _____

Numéro(s) de téléphone portable : _____

Adresse électronique : _____

DESCRIPTION DE LA SITUATION

☐ **CAS 1 : installation sous forme individuelle** (nouvel exploitant n'ayant jamais eu d'activité agricole et commençant son activité en tant qu'individuel)

☐ **CAS 2 : installation dans une société existante** (nouvel exploitant n'ayant jamais eu d'activité agricole et commençant son activité en tant qu'associé d'une société existante)

Dénomination de la société : _____

N° PACAGE de la société : _____

*Remarque : la société devra également mettre à jour la liste de ses associés (sous telepac dans le menu « Données de l'exploitation » ou en complétant le formulaire **Déclaration des modifications intervenues au sein d'une exploitation**).*

☐ **CAS 3 : création d'une société totalement nouvelle par un ou plusieurs exploitants n'ayant jamais eu d'activité agricole (sous forme individuelle ou sociétaire) auparavant**

☐ par reprise d'unités de production (terres, bâtiments...) à un ou plusieurs exploitants

Dénomination du précédent exploitant ou du cédant	N° PACAGE	N° SIRET
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____

☐ sans reprise d'unités de production (terres, bâtiments...)

☐ **CAS 4 : reprise d'une exploitation existante dans certaines situations particulières**

Il s'agit des situations où la reprise se fait sans continuité de la personne morale entre l'ancienne et la nouvelle entité, ce qui correspond aux situations suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- nouvel agriculteur s'installant en individuel ou au sein d'une société nouvellement créée par reprise totale d'une exploitation individuelle cessant définitivement son activité agricole ;
- nouvel agriculteur s'installant en individuel par reprise totale d'une société cessant définitivement son activité agricole ;
- reprise (en individuel ou en société) d'une exploitation exerçant précédemment sous statut d'association de loi 1901, de collectivités territoriale, de syndicat.

Dénomination du précédent exploitant : _____

N° PACAGE : _____

N° SIRET : _____

*NB : dans les autres situations, il convient de compléter le formulaire **Déclaration des modifications intervenues au sein d'une exploitation**.*

☐ **CAS 5 : attribution d'un numéro PACAGE à une exploitation (sous forme individuelle ou société) déjà existante**

☐ **AUTRES CAS**

Préciser : _____

*NB : avant de compléter ce cas, vérifier que la situation de l'exploitation n'est pas couverte par le formulaire **Déclaration des modifications intervenues au sein d'une exploitation**. En cas de doute, il est recommandé de contacter la DDT(M)/DAAF du département du siège de l'exploitation.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

Il convient de transmettre une copie lisible et intégrale de chacune des pièces.

Pour une personne physique :

- Carte nationale d'identité ou autre pièce officielle justifiant l'identité du demandeur

Et, uniquement en cas d'installation sous forme individuelle :

- Attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)
- RIB au nom du demandeur

Dans le cas d'une demande d'attribution de pacage pour une société totalement nouvelle :

- Procès-verbaux d'assemblée générale de création de l'exploitation
- Statuts à jour de la société
- K bis à jour de la société
- RIB au nom de la société
- Si les statuts ne mentionnent pas explicitement l'activité agricole : tout élément permettant de justifier l'exercice d'une activité agricole par le demandeur

REMARQUE : dans tous les cas, ces pièces ne sont à transmettre que si elles n'ont jamais été communiquées à la DDT(M)/DAAF

Fait en 2 exemplaires (un pour l'exploitant, un pour la DDT(M)/DAAF)

À : _____, le | | | | | | | | | |

Signature de l'exploitation

Le signataire est l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC. Chaque signataire doit indiquer son nom et son prénom.

Demande d'attribution d'un numéro pacage

- Campagne 2019**

Annexe : tableau des associés en cas de forme sociétaire

LISTE DES ASSOCIÉS		Si forme sociétaire = autre que GAEC <i>mettre une croix dans la colonne correspondant à la situation de l'associé</i>			
N° pacage (*)	Civilité, nom et prénoms ou dénomination sociale	Nombre de parts sociales détenues par l'associé	Associé exploitant	Associé gérant	Associé non-exploitant
	Né(e) le				
	Né(e) le				
	Né(e) le				
	Né(e) le				
	Né(e) le				
	Né(e) le				

(*) Si l'associé ne dispose pas encore d'un n° pacage, il doit en faire la demande à l'aide d'un autre formulaire *Demande d'attribution d'un N° pacage* renseigné en son nom propre.